



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 25509

Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'avenir de la formation des professeurs enseignant dans l'industrie dans les filières de niveau III et IV. En effet, les techniciens supérieurs de l'industrie sont actuellement formés par des professeurs recrutés dans des domaines spécialisés enseignant en pré-bac et en post-bac, et qui entretiennent des liens privilégiés ainsi que des partenariats avec les milieux professionnels pour une mise à jour régulière des pratiques. Cependant, cela fait maintenant deux ans que cette spécialisation est mise à mal par la recrudescence de formations pré-bac et enseignants devenues trop généralistes. Or les enseignements post-bac nécessitent un approfondissement de certaines disciplines que l'insuffisance des options en pré-bac rend difficile. Si, pour quelques années, la formation pourra encore être effectivement assurée par les anciens spécialistes, il lui demande s'il envisage des dispositions permettant de garantir, à l'avenir, le niveau de compétence des enseignants qui prendront en charge les formations de niveau III et IV de l'industrie.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25509

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2013](#), page 4663

Question retirée le : 23 août 2016 (Fin de mandat)